

<p>Identification du poste</p>	<p>Emploi type : Educateur spécialisé Poste de travail : Centre Ressources Autisme FC Corps / grade(s): Educateur spécialisé Statut: Contractuel (durée 1 an) Pôle d'activité: Pole Liaisons Médico Socio Psychologiques (PLMSP) Service /centre de responsabilité: CRA Unité fonctionnelle : UF 6199 Responsable hiérarchique : Coordinatrice CRA cadre supérieur socio-éducatif</p>
<p>Mission</p>	<p>Le CRA FC présente une grande liste d'attente, qui génère des délais importants pour les patients pour l'accès au diagnostic. Cette tendance est à la fois conjoncturelle, avec une hausse des demandes de diagnostics, et structurelle. En effet, des facteurs liés au maillage territorial entre les acteurs du diagnostic de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lignes contribuent à ce phénomène :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des demandes inadéquates ou mal orientées aux 3^{ème} lignes, traduisant une ligne de partage cas simple / cas complexe insatisfaisante, - des temps d'attente importants chez certains acteurs de 2^{ème} ligne (CMP, CGI, CMPP, CAMSP) - une absence de 2^{ème} ligne pour les adultes, - des pratiques parfois non conformes ou peu harmonisées chez les acteurs de 1^{ère} et 2^{èmes} lignes, souvent faute de formation suffisante, - une faible connaissance du rôle du CRA et plus largement du réseau spécialisé TSA/TND par les acteurs de 1^{ère} ligne. <p>La mission du référent 2ème ligne est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement des compétences des acteurs de 1^{ère} et 2^{ème} ligne sur le repérage et le diagnostic des TSA, leur capacité à poser des diagnostics dans le respect des RBPP, réaliser l'évaluation fonctionnelle et mettre en place des interventions adaptées le plus précocement possible. - Contribuer à mailler le réseau territorial sur le diagnostic TSA / TND. <p>Et ainsi permettre un repositionnement du CRA FC dans son rôle de 3^{ème} ligne pour un accès au diagnostic de TSA dans de meilleurs délais, avec des équipes de proximité compétentes (CAMSP, CMPP, Services de pédopsychiatrie, neuropédiatrie, libéraux) pour poser des diagnostics simples.</p> <p>Pour précision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3^{ème} ligne : les équipes de diagnostic des CRA. - 2^{ème} ligne : équipes de niveau 2 labellisées (PCO), CAMSP, CMP, CMPP, services hospitaliers de neuropédiatrie et de pédopsychiatrie (réseau Pluradys). - 1^{ère} ligne : acteurs du repérage (PMI, secteur petite enfance, école), professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, pédiatres, pédopsychiatres, psychiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes).
<p>Contributions attendues</p>	<p>Veiller à la bonne compréhension des processus de diagnostics</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Informer sur l'accès aux diagnostics (à l'aide des outils mis à disposition : cartographie des acteurs, procédures). ⇒ Faciliter la compréhension des parcours et des procédures pour les familles et les personnes concernées : accès à l'information, alerte sur la révision des procédures si besoin. <p><u>Ex. d'action :</u> <i>contacter et/ou rencontrer les acteurs pour leur présenter le cheminement diagnostic et le rôle du CRA</i></p> <p>Favoriser une meilleure fluidité des parcours diagnostics</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Veiller à l'application des critères clairs et partagés de répartition / orientation des demandes de diagnostic entre acteurs de 2^{ème} ligne et 3^{ème} ligne pour chaque territoire. ⇒ Faire le lien avec les Plateformes de Coordination et d'Orientation PCO pour les 0-6ans, et les autres acteurs de 2^{ème} ligne. ⇒ Faciliter le lien entre les ESMS (qui pratiquent les bilans) et le CRA pour les personnes en attente d'un diagnostic.
<p>Contributions attendues (suite)</p>	<p><u>Ex. d'actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>contribuer à la rédaction d'un cadre conventionnel avec les plateformes</i> - <i>aller ponctuellement à la rencontre des acteurs de 2^e ligne pour recueillir leurs expériences (positives et négatives) en matière d'orientation</i> - <i>Recenser les membres les professionnels libéraux et les équipes des ESMS qui maîtrisent les bilans) et établir une cartographie de ces ressources.</i> <p>Sensibiliser, former, coordonner les formations des acteurs de 1^{ère} et 2^{ème} ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recenser les besoins et demandes de formation sur le repérage et le diagnostic d'autisme chez les différents acteurs. ⇒ Identifier et mobiliser les ressources humaines mobilisables pour animer les formations au diagnostic de l'enfant et de l'adulte.

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Programmer et coordonner ces formations auprès de l'ensemble des acteurs concernés. ⇒ Participer à ces formations en tant que formateur. ⇒ Apporter une assistance-conseil aux acteurs, dans la prise en main des outils et la réalisation des évaluations, mais aussi dans la mise en place des interventions spécifiques.
Communication / relations	<p>En interne avec l'équipe pluridisciplinaire du CRA et les services du CHRU.</p> <p>En externe : avec les acteurs de 2ème ligne TSA-TND ; les structures (médico-sociales ou sanitaires) accueillant des enfants et adultes avec autisme et leur organisme gestionnaire ; les dispositifs, réseaux de santé, et équipes d'évaluation diagnostique ou d'accompagnement (PCO, EDAP, EMA..) ; Professionnels de santé concernés par les TSA et les troubles neuro-développementaux (dont les libéraux) Avec le CRA Bourgogne et le GNCRA</p>
<p>Profil requis</p> <p>Qualification</p> <p>Savoirs</p> <p>Savoirs faire</p> <p>Aptitudes</p>	<p>Diplôme DESS Educateur spécialisé</p> <p>Expérience : Solide expérience auprès des personnes avec TSA souhaitée</p> <p>Savoirs théoriques : Formation(s), connaissances et pratique(s) professionnelle(s) dans le domaine de l'autisme.</p> <p>Maitrise des outils d'évaluation spécifiques</p> <p>Connaissance des outils de repérage et dépistage enfants et adultes (M-CHAT, ASSQ,...)</p> <p>Maitrise des outils d'évaluations diagnostiques et de dépistage ou repérage</p> <p>Expertise sur les principales méthodes recommandées par la HAS d'accompagnement et de prise en charge des personnes avec TSA pour le déploiement de PPI (Plan Personnalisé d'Intervention)</p> <p>Maîtrise des outils informatiques et numériques (bureautique type Office, Outlook, logiciels et outils de gestion de projet et de <i>reporting</i>...)</p> <p>Savoirs d'environnement :</p> <p>Connaissance des politiques publiques concernant l'autisme et les TND, et de l'organisation du champ sanitaire et médico-social</p> <p>Savoir travailler en équipe, coopérer, s'adapter, partager et mutualiser les ressources</p> <p>Actualiser en permanence ses connaissances</p> <p>Qualités : rigueur, organisation, qualités relationnelles et d'écoute, ouverture d'esprit, d'analyse et d'initiative, engagement et mobilité géographique régionale.</p> <p>Capacité de travail en équipe.</p> <p>Savoirs procéduraux :</p> <p>Connaitre les procédures internes relevant de la gestion du temps de travail et de son domaine d'activité</p> <p>Connaitre les protocoles utilisés et les procédures à respecter dans son domaine d'activité</p> <p>Savoirs faire opérationnels :</p> <p>Capacité d'ingénierie et de conduite de projets</p> <p>Faire preuve de dynamisme, de rigueur et méthode, d'organisation</p> <p>Sens de l'analyse, capacités rédactionnelles, esprit de synthèse et capacité d'initiative</p> <p>Savoir animer un groupe de travail, un réseau</p> <p>Savoir développer des partenariats</p> <p>Aisance communicationnelle et relationnelle, sens de la diplomatie</p> <p>Appropriation des indicateurs de pilotage (outils, tableaux de bord, ...) internes et externes :</p> <p>Savoirs faire relationnels :</p> <p>Enrichir et actualiser les connaissances mises en réseau avec l'équipe du CRA</p> <p>Formaliser et transmettre son savoir professionnel</p> <p>Avoir un intérêt pour la formation des professionnels, le travail avec les familles</p> <p>Respecter les principes de non-discrimination et de bientraitance des usagers et de leurs familles</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p> <p>Avoir le sens du service public</p>
Autres exigences du poste	<p>Temps de travail : 100%</p> <p>Horaires de travail : 8h30/16h51 ou 8h16h21 conformément au règlement intérieur du CHRU</p> <p>Exigences environnement : Déplacements sur le territoire de Franche-Comté voire au-delà si nécessité. Possibilités d'activité en soirée ou le samedi. Permis B.</p>
Moyens mis à disposition	Bureau mutualisé téléphone et ordinateur.
Procédure d'intégration	Présentation du service par la coordonnatrice et entretien avec les médecins référents du CRA